



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Professeur / Professeure dans l'enseignement agricole

Le professeur ou la professeure dans l'enseignement agricole délivre des savoirs généraux, technologiques et professionnels à des élèves qui se destinent aux métiers de l'agriculture, de la pêche et de la forêt. Il ou elle leur transmet théorie et pratique.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **2000 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Enseignant / enseignante en lycée agricole

Secteurs professionnels : Enseignement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants



© Goodluz/Stock.Adobe.com

Le métier

Transmettre des savoirs

L'enseignement agricole assure la formation aux métiers de la culture du sol (pour produire céréales, légumes, fleurs...), de l'élevage (bovins, ovins, porcins...) de la pêche et de la forêt. Selon sa spécialité et son établissement, le professeur ou la professeure en lycée agricole enseigne le français, l'économie ou les techniques d'aquaculture ; les techniques de la vigne et du vin ou celles de la production porcine ; les mathématiques et la biologie ou l'électrotechnique maritime etc. Quelle que soit sa discipline, il ou elle transmet des connaissances, aide ses élèves à s'organiser dans le travail et évalue leurs acquis.

Préparer, corriger, coordonner

La préparation et l'animation des cours, la correction des copies, la mise au point d'exercices adaptés au niveau des élèves, la surveillance d'épreuves font partie de ses tâches. S'y ajoutent, l'organisation d'activités pluridisciplinaires ou de projets parascolaires comme des visites d'exploitations agricoles. Ceux qui sont professeurs principaux coordonnent aussi les conseils de classe, organisent les relations avec les parents et exercent une responsabilité particulière dans l'orientation des élèves, en relation avec le ou la psychologue. Le métier demande de nouer des relations avec les professionnels de l'agriculture, pour préparer l'insertion professionnelle des élèves.

Compétences requises

Qualification élevée

Il faut savoir faire le lien entre la théorie et la pratique, et avoir acquis une qualification élevée dans la matière enseignée. Il s'agit de transmettre aux élèves des connaissances et un savoir-faire en s'appuyant sur des démonstrations concrètes, inscrites dans une pratique professionnelle des métiers de la production agricole ou encore de l'agroalimentaire, de la commercialisation des produits agricoles, de la gestion des espaces naturels, des services aux personnes dans les territoires ruraux, etc.

Enthousiasme et rigueur

Le monde agricole, lié à l'industrie et au secteur commercial, évolue rapidement, notamment dans ses techniques, et les professeurs doivent mettre à jour régulièrement leurs connaissances. Rigoureux, les enseignants sont sensibles au respect

des règles de sécurité des machines utilisées et à la protection de l'environnement. L'enthousiasme, la rigueur et l'autorité naturelle font partie des qualités traditionnellement requises chez tout enseignant.

Sens de la communication

Il faut savoir faire preuve de disponibilité et d'écoute auprès des élèves. Des qualités de communication sont attendues auprès d'eux mais également avec les professionnels du secteur agricole. L'enseignant ou l'enseignante est en relation avec ces derniers, notamment pour aider les élèves à trouver un stage ou une alternance.

Où l'exercer ?

Au sein d'une équipe

Le professeur ou la professeure fait partie de l'équipe pédagogique où chacun contribue à définir les projets de l'établissement, participe à l'orientation des élèves et prend part aux commissions de suivi des ateliers pédagogiques. Au quotidien, il ou elle collabore avec le ou la CPE (conseiller principal ou conseillère principale d'éducation), la direction de l'établissement et les autres enseignants.

Devant un petit effectif

Il ou elle enseigne généralement à des effectifs d'élèves réduits et motivés, au sein d'établissements de petite taille et situés en dehors des villes. Il ou elle exerce selon les cas dans une salle de cours classique, en laboratoire, en atelier ou à l'extérieur, sur l'exploitation agricole de l'établissement.

Fonctionnaire ou sous contrat

Le professeur ou la professeure dans l'enseignement agricole peut être fonctionnaire, au sein du ministère en charge de l'agriculture, à condition d'avoir réussi à un concours de recrutement. Les professeurs certifiés enseignent 18 heures par semaine devant les élèves. Au-delà des concours, le recrutement sur contrat est fréquent pour certaines disciplines dans l'enseignement public et dans les lycées privés qui représentent une part importante de l'enseignement agricole.

Les études

Après le bac

5 ans pour un master ou un diplôme d'ingénieur suivi de la réussite à l'un des concours d'enseignement (CAPETA, CAPESA, PLPA).

Emploi et secteur

En LEGTA, LPA ou CFA

L'enseignement secondaire et supérieur court (de la 4e au BTSA) est dispensés dans les EPLEFPA (établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles) composés principalement des lycées d'enseignement général, technologique et/ou professionnel agricole (LEGTA, LEGTPA ou LPA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) et des centres de formation d'apprentis (CFA). L'enseignement supérieur long est dispensé dans les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage (ils comportent moins de postes).

En lycée privé

Il existe aussi des postes en établissements privés dépendant de trois fédérations : l'Union nationale des maisons familiales et rurales (MFR), le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) et l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP).

Des concours sélectifs

L'accès au métier peut se faire via un concours. Le nombre de postes proposés est limité et variable d'une année à l'autre. Parfois pour certaines spécialités des concours, aucun recrutement n'a lieu pendant plusieurs années.

Secteur

Enseignement

Salaire du débutant *

À partir de 2000 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site d'information sur les concours et examens professionnels du ministère en charge de l'agriculture.](#) ↗

[Chlorofil est le portail des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français proposant une rubrique emplois, concours, formation et carrière.](#) ↗

[Site du ministère en charge de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Une page relative aux métiers et formations dans l'enseignement agricole.](#) ↗

[L'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole \(ENSFEA\) forme les enseignants des lycées agricoles admis aux concours.](#) ↗

[Le Réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation \(Réseau des INSPÉ\) réunit les 32 INSPÉ et l'ENSFEA \(École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole\). Annuaire et informations sur le master MEEF et ses mentions.](#) ↗

Librairie



PARCOURS

Agriculture et forêt

Paru le 22/04/2024
Broché • 12,00 € ↗
PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#) →

[J'aime organiser, gérer](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux m'occuper d'enfants](#) →

Autres métiers à découvrir

Enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Chef d'établissement scolaire

Psychologue de l'éducation nationale spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Responsable de laboratoire de recherche

Chargé de valorisation de la recherche